Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260512-DEL_2026_114-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 5 mai 2026

Date de convocation : 28/04/2026 **Date d'affichage :** 28/04/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 46 44 46

L'an deux mille vingt six, le cinq mai, à 19 Heures 00, à la Feins - Salle des Fêtes de la Bijouterie, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Jean-Luc DUBOIS, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
DUBOIS Jean-Luc, SENTUC Véronique, GORIAUX Pascal, DUVAL Anne-Laure, HENRY Lionel, GELY-PERNOT Aurore, BOUGEOT Frédéric, LE MARCHAND Isabelle, BOURNONVILLE Noël, DELABARRE Sylviane, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, DUGUEPEROUX David, HONORE Jean-Yves, LAHAYE Denis, LEHERISSE Pierre, VASNIER Pascal, ALISON-MOUSSET Gwendoline, CHALMEL Annick, DUCLOS Didier, MONLIBERT Morgane, BERNABE Valérie, GUERIN Patrice, TROPEE Mireille, LEBRETON Bruno, FEREY Yves, FERRAND Marc-Olivier, LAGADEUC Yvan, GAPIHAN-LORET Guylène, VIROLLE Sylvie, FILY Jean-Michel, CADOR Adeline, OBLIN Anita, NGUIE Morgane, RUBAT Jean-François, COUMAILLEAU Pascal, GUILBERT Maria, JOUAULT Claire, MORINIERE Clémence, RENOUARD Isabelle, DESMIDT Yves, DEBORD Valérie, BLAISE Laurence, BRUNET Thierry

Absents ayant donné pouvoir :
RENAUD Christelle donne procuration à LE MARCHAND Isabelle
LUNEL Roger donne procuration à DEWASMES Pascal

Secrétaire de séance : Monsieur HONORE Jean-Yves

Envoyé en préfecture le 12/05/2026
Reçu en préfecture le 12/05/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260512-DEL_2026_114-DE

N° DEL_2026_114

Objet **Intercommunalité**

Désignation d'un représentant - Commission Locale de l'Eau du SAGE Rance Frémur

La CLE (Commission Locale de l'Eau) est le « Parlement de l'Eau » sur le bassin versant ; elle est l'instance de concertation instaurée par la LEMA (Loi sur l' Eau et les Milieux Aquatiques de 2006) et institutée par le Préfet Coordonnateur du SAGE (Préfet des Côtes d'Armor).
Ses principales missions sont d'élaborer / réviser le SAGE et d'organiser son suivi et sa mise en œuvre, de définir les axes de travail, de consulter les partenaires institutionnels et les autres parties prenantes du bassin et de prévenir et arbitrer les conflits.

Le SAGE Rance Frémur a été révisé et approuvé le 9 décembre 2013.

La CLE est aujourd'hui composée :
- d'un collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux
- d'un collège de représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations concernées,
- d'un collège des représentants de l'état et de ses établissements public.

Monsieur le Président propose de désigner Monsieur Daniel Houitte à la CLE du SAGE Rance Frémur, pour représenter la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**

DÉSIGNE Monsieur Daniel Houitte à la CLE (Commission Locale de l'Eau) du SAGE Rance Frémur, pour représenter la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 12/05/2026
Le/la secrétaire de séance,
Monsieur HONORE Jean-Yves

Le *12/05/2026,*
Le Président,
Jean-Luc DUBOIS

